

Rapport du comité d'investissement de la Fondation fransaskoise **pour l'année se terminant le 31 août, 2017.**

Chers membres de *la Fondation fransaskoise*:

Le solde du compte d'investissement au commencement de l'année le premier septembre 2016 fut de \$1,416,096. Pendant l'année, nous avons contribué \$75,000 au fonds et y inclus un taux de retour de 4.04% (après les dépenses) pour les douze mois terminé le 31 août 2017, le solde à la fin de l'exercice fut \$1,548,509. Les frais de gestion pour la période furent de \$23,017 ou à peu près 1.67% des fonds sous administration.

Le trimestre terminé le 31 août 2017 fut très difficile dans tous les marchés financiers globaux, et ces difficultés sont le reflet dans ce taux de retour. Une fois les marchés revenus à la « normale », nos retours sont revenus au niveau attendu. Ça se voit avec nos retours pour les trois ans terminés le 30 novembre 2017, qui furent 6.96% par an; un niveau plus raisonnable pour un portfolio investis de la façon du notre. Au 30 novembre 2017, le solde fut \$1,634,859 sans plus d'addition de fonds.

Nous continuons à suivre la politique d'investissement adoptée le 21 avril 2012, qui nous demande de retenir entre 50% à 75% en actifs; le reste en obligations ou en espèces. Pendant la période sous discussion, nous avons gardé à peu près 62% en actifs, 36% en obligations et 2% en argent comptant. Nous avons trouvé que ses allocations nous ont bien servis, nous offrants de bons retours sans nous demander de prendre trop de risques.

Le comité d'investissement, Messieurs Armand Lavoie, René Benoit et Jacques Toupin, s'est rencontré chez notre gestionnaire M. Kyle Grenier, courtier chez BMO Nesbitt Burns le 6 avril 2017. Nous avons discuté la performance et les placements du compte, nos attentes face aux marchés et nos stratégies pour le futur. Nous nous sommes entendu sur la politique d'investissement, sauf le paragraphe 6 qui exigeait un retour de 8,5% (+/- 1% - 2%) avant les frais. À cause des changements des marchés financiers depuis 2012, notre recommandation à la direction fut de réduire cette attente à un niveau plus raisonnable de nos jours, soit de 6%, +/- 2% avant les frais. Le conseil d'administration (le CA) fut d'accord, et le changement fut incorporé dans la politique dès le 21 juin 2017.

Pour les huit mois du reste de l'année fiscale 2017/2018, nous nous attendons à des retours et les risques "normaux" aux marchés financiers. Notre politique d'investissements tel que modifié le 21 juin 2017 est à jour et nous sommes satisfaits de la gérance professionnel que nous trouvons avec M. Grenier chez BMO Nesbitt Burns. Le comité d'investissement, avec M. Grenier, continue à fournir les rapports complets et compréhensifs au CA mensuellement. Nous sommes heureux de pouvoir rapporter aux membres que tout c'est bien passé en 2016/17 et que nous attendons de même pour l'année 2017/18.

Veillez accepter, chers membres de *la Fondation fransaskoise*, nos salutations respectueuses,

Jacques Toupin, CFA, MBA

Pour le comité d'investissement de la Fondation fransaskoise

Le 9 janvier 2018.